
États financiers consolidés intermédiaires
résumés de

Groupe Dynamite Inc.

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre
2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Groupe Dynamite Inc.
États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global
Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Notes	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
		1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
		\$	\$	\$	\$
Produits	6	362 970	258 772	916 051	686 760
Coût des ventes	7	122 926	95 845	327 815	245 477
Marge brute		240 044	162 927	588 236	441 283
Frais de vente, généraux et administratifs	7	95 818	80 030	258 178	226 134
Amortissements	7	24 294	20 027	68 230	54 509
(Profit) perte de change		(182)	(182)	136	(844)
Bénéfice d'exploitation		120 114	63 052	261 692	161 484
Charges financières	8	7 497	8 755	23 179	26 618
Produits financiers	8	(1 893)	(2 773)	(3 532)	(8 902)
Charges financières nettes		5 604	5 982	19 647	17 716
Bénéfice avant impôt sur le résultat		114 510	57 070	242 045	143 768
Impôt sur le résultat		33 005	16 630	69 319	39 034
Bénéfice net		81 505	40 440	172 726	104 734
Autres éléments du résultat global					
<i>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net</i>					
Écarts de change		681	273	(1 811)	971
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt sur le résultat	18	3 458	(530)	5 881	(782)
Total du bénéfice global		85 644	40 183	176 796	104 923
Bénéfice par action					
Bénéfice net par action de base	9	0,75 \$	0,38 \$	1,60 \$	0,97 \$
Bénéfice net par action dilué	9	0,71 \$	0,38 \$	1,51 \$	0,97 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)		108 062	107 549	107 969	107 549
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution (en milliers)		114 612	107 549	114 149	107 549

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe Dynamite Inc.
États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
Au 1^{er} novembre 2025 et au 1^{er} février 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

	Notes	1 ^{er} novembre 2025	1 ^{er} février 2025
		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie		253 823	74 195
Débiteurs	10	19 423	12 993
Impôt sur le résultat à recevoir		9 664	19 132
Stocks		66 610	44 952
Charges payées d'avance et autres instruments financiers		32 858	10 296
Total des actifs courants		382 378	161 568
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		155 814	107 465
Actifs au titre de droits d'utilisation	11	380 205	330 105
Immobilisations incorporelles		14 996	13 049
Actifs d'impôt différé		3 425	6 450
Total de l'actif		936 818	618 637
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	12	131 010	74 436
Impôt sur le résultat à payer		36 024	814
Produits différés		22 709	18 972
Billets à payer aux sociétés mères	13	—	10 520
Tranche courante des obligations locatives	11	33 518	32 479
Total des passifs courants		223 261	137 221
Passifs non courants			
Obligations locatives	11	404 111	340 102
Autres passifs à long terme	16	2 873	—
Total du passif		630 245	477 323
Capitaux propres			
Capital social	15	7 047	1 491
Bénéfices non distribués		274 417	119 083
Surplus d'apport		17 107	16 808
Cumul des autres éléments de bénéfice global		8 002	3 932
Total des capitaux propres		306 573	141 314
Total du passif et des capitaux propres		936 818	618 637

Engagements et éventualités

21

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe Dynamite Inc.
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres
Pour les périodes de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024
(non audité, en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capital social	Bénéfices non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 3 février 2024		–	(8 645)	12 759	814	4 928
Bénéfice net		–	104 734	–	–	104 734
Écarts de change		–	–	–	971	971
Pertes sur les instruments financiers désignés comme couvertures, déduction faite de l'impôt		–	–	–	(782)	(782)
Total du bénéfice global		–	104 734	–	189	104 923
Charge de rémunération fondée sur des actions	16	–	–	2 740	–	2 740
Options annulées	16	–	532	(532)	–	–
Impôt remboursable		–	(7 462)	–	–	(7 462)
Solde au 2 novembre 2024		–	89 159	14 967	1 003	105 129
Solde au 1^{er} février 2025		1 491	119 083	16 808	3 932	141 314
Bénéfice net		–	172 726	–	–	172 726
Écarts de change		–	–	–	(1 811)	(1 811)
Profit sur les instruments financiers désignés comme couvertures, déduction faite de l'impôt		–	–	–	5 881	5 881
Total du bénéfice global		–	172 726	–	4 070	176 796
Charge de rémunération fondée sur des actions	16	–	–	2 667	–	2 667
Exercice d'options sur actions	16	5 643	–	(2 368)	–	3 275
Actions rachetées dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, déduction faite de l'impôt	15	(87)	(17 392)	–	–	(17 479)
Solde au 1^{er} novembre 2025		7 047	274 417	17 107	8 002	306 573

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe Dynamite Inc.
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
Pour les périodes de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

		Périodes de 39 semaines closes les	
	Notes	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Bénéfice net de la période		172 726	104 734
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :			
Amortissements	7	68 230	54 509
Amortissement des coûts de financement	8	745	620
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	8	(2 330)	(155)
Perte de change latente		69	1 684
Impôt différé		873	(2 546)
Charge de rémunération fondée sur des actions	16	2 667	2 740
		242 980	161 586
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	17	49 886	(2 507)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		292 866	159 079
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations corporelles		(51 862)	(44 079)
Entrées d'immobilisations incorporelles		(7 268)	(6 602)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(59 130)	(50 681)
Activités de financement			
Remboursement de capital sur les obligations locatives, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus	11	(29 231)	(29 300)
Remboursement de billets à payer aux sociétés mères	13	(10 520)	–
Produit de la dette à long terme	14	–	7 000
Remboursement de la dette à long terme	14	–	(79 500)
Paieement de frais de financement		(447)	(72)
Produit de l'exercice d'options sur actions	16	3 275	–
Actions rachetées aux fins d'annulation	15	(17 135)	–
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(54 058)	(101 872)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie		(50)	(2 103)
Augmentation nette de la trésorerie		179 628	4 423
Trésorerie au début de l'exercice		74 195	8 135
Trésorerie à la fin de l'exercice		253 823	12 558
Informations supplémentaires¹			
Impôt sur le résultat payé		(24 306)	(41 583)
Intérêts payés		(22 434)	(26 153)
Intérêts reçus		3 532	8 902

1. Les montants payés ou reçus au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts sont présentés à titre de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.

Se reporter aux informations supplémentaires présentées à la note 17.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1 Nature des activités et informations générales

Groupe Dynamite Inc. (la « Société ») conçoit et distribue des vêtements pour femmes sous les marques Dynamite et Garage et vend ses produits sur les marchés du Canada et des États-Unis, par l'intermédiaire de magasins et en ligne. La Société est contrôlée indirectement par le président du conseil et chef de la direction, Andrew Lutfy, par l'entremise d'entités canadiennes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») a été autorisée le 8 décembre 2025 conformément à une résolution du conseil d'administration. La Société est constituée en société par actions en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est établie au Canada. Le siège social est situé au 5592, rue Ferrier, Mont-Royal (Québec) H4P 1M2, Canada. Les actions à droit de vote subalterne de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « GRGD ».

Le 14 avril 2025, la Société a approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités autorisant le rachat d'approximativement 1,3 million d'actions à droit de vote subalterne, représentant environ 10 % du flottant, au cours de la période de 12 mois allant du 17 avril 2025, ou vers cette date, au 16 avril 2026, au plus tard. Toutes les actions à droit de vote subalterne rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sont annulées au moment de leur rachat.

La clôture du troisième trimestre de la Société a lieu le samedi le plus rapproché du 31 octobre. La période close le 1^{er} novembre 2025 (le « troisième trimestre de 2025 » et le « cumul depuis le début de l'exercice 2025 ») et la période close le 2 novembre 2024 (le « troisième trimestre de 2024 » et le « cumul depuis le début de l'exercice 2024 ») couvrent respectivement des périodes de 13 semaines et de 39 semaines.

2 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, ces états financiers intermédiaires ne comprennent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels et les notes annexes pour l'exercice clos le 1^{er} février 2025 (l'« exercice 2024 »), lesquels ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») (les « Normes IFRS de comptabilité »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Caractère saisonnier des activités

Dans le secteur du vêtement, les activités varient sur une base saisonnière, et une plus grande proportion des produits et du bénéfice d'exploitation est réalisée au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice, ce qui coïncide avec les principales périodes de plus grand achalandage, comme la rentrée scolaire et la période des Fêtes. De plus, les besoins en fonds de roulement augmentent avant l'introduction de nouvelles gammes de produits saisonniers, en raison du lancement des nouvelles collections saisonnières et de l'acquisition de nouveaux stocks. Par conséquent, les résultats des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 pourraient ne pas être représentatifs des résultats des trimestres ultérieurs ou de l'exercice complet.

3 Méthodes comptables significatives

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés en utilisant les méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2024, sauf en ce qui concerne les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous.

Nouvelles méthodes comptables

Capital social

Les actions à droit de vote multiple et les actions à droit de vote subalterne sont classées dans le capital social. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options, le cas échéant, sont comptabilisés dans le capital social à titre de déduction, après impôt, du produit de l'émission. Lorsque des actions à droit de vote subalterne sont rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la tranche de la contrepartie versée, y compris les coûts directement attribuables, après impôt, qui correspond à la valeur comptable des actions, est comptabilisée à titre de réduction du capital social. Tout excédent du prix de rachat sur la valeur comptable est porté au débit des bénéfices non distribués.

Rémunération fondée sur des actions

Les attributions de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La juste valeur déterminée à la date d'attribution des attributions d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres est passée en charges au moyen de la méthode d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition des droits et est créditée au surplus d'apport. Une estimation des déchéances au cours de la période d'acquisition des droits est effectuée à la date d'attribution et est ajustée pour tenir compte des déchéances réelles.

La juste valeur des attributions fondées sur des actions réglées en trésorerie est évaluée en fonction de la juste valeur du passif à chaque date de clôture, jusqu'à ce que les attributions soient réglées. La juste valeur initiale est déterminée à la date d'attribution en multipliant le nombre d'unités dont les droits devraient être acquis par le cours de marché des actions à droit de vote subalterne de la Société, en tenant compte de la progression de l'acquisition des droits. Le passif est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date de règlement, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de charge de rémunération fondée sur des actions dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits.

Couverture de flux de trésorerie

La Société utilise la comptabilité de couverture pour couvrir le risque d'actions lié à l'obligation non comptabilisée relative aux plans fondés sur des unités d'actions incessibles (les « UAI ») et des unités d'actions différées (les « UAD »). Les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert sous-jacent a une incidence sur le résultat net. Toute partie inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat net. Lorsque la relation de couverture ne satisfait plus aux exigences pour l'application de la comptabilité de couverture ou lorsque l'instrument de couverture expire ou est vendu, résilié ou exercé, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective à cette relation ou à cet instrument. Si l'élément couvert est un actif ou un passif financier, le cumul des profits et des pertes demeure dans la réserve de couverture et est reclassé en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert sous-jacent est comptabilisé en résultat net.

4 Normes, interprétations et modifications adoptées au cours de l'exercice considéré ou non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes et de modifications des normes et interprétations sont en vigueur pour les périodes considérées, et certaines le seront au cours de périodes futures et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires. Les nouvelles normes et modifications des normes et interprétations adoptées ou celles non encore en vigueur faisant l'objet d'un examen sont décrites ci-dessous :

États financiers : Présentation et informations à fournir (*IFRS 18*)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* afin d'améliorer la présentation de l'information sur la performance financière. IFRS 18 est la nouvelle norme portant sur la présentation des états financiers et les informations à y fournir, et elle cible la mise à jour de l'état du résultat net. IFRS 18 remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et conserve bon nombre des principes qui y sont énoncés. Les nouvelles dispositions en matière de présentation contenues dans IFRS 18 augmenteront la comparabilité de la performance financière d'entités semblables, particulièrement en ce qui a trait à la définition du bénéfice (de la perte) d'exploitation. Les nouvelles obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction amélioreront la transparence. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 18 sur ses états financiers intermédiaires et annuels.

Classement et évaluation des instruments financiers (*modifications d'IFRS 7 et d'IFRS 9*)

En mai 2024, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 7 et d'IFRS 9 *Classement et évaluation des instruments financiers*. Les modifications clarifient la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, et elles présentent une nouvelle exception pour certains passifs réglés au moyen d'un système de virements électroniques de fonds; elles clarifient et donnent davantage de directives en ce qui concerne le fait d'évaluer si un actif financier correspond uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû; elles imposent la présentation de nouvelles informations à fournir relativement à certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie, comme les instruments dont les caractéristiques sont liées à l'atteinte de cibles relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »); et elles mettent à jour les informations à fournir sur les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVAERG »). Les modifications d'IFRS 7 et d'IFRS 9 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption sur ses états financiers intermédiaires et annuels.

5 Estimations et jugements comptables importants

La préparation d'états financiers intermédiaires exige que la direction formule des jugements, estimations et hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, sur d'autres facteurs pertinents et sur les attentes à l'égard de l'avenir, et elles font l'objet d'un examen régulier.

Groupe Dynamite Inc.**Notes annexes**

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les modifications apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période où les estimations sont modifiées ainsi que dans toute période ultérieure affectée par les modifications. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires, les jugements importants posés par la direction pour appliquer les méthodes comptables de la Société et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont les mêmes que ceux appliqués dans la note 4 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2024.

6 Produits

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Ventes au détail	299 740	214 682	768 824	576 572
Ventes en ligne	63 230	44 090	147 227	110 188
	362 970	258 772	916 051	686 760

7 Charges classées par nature incluses dans le bénéfice d'exploitation

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Coût des ventes				
Coût des ventes, de la main- d'œuvre et du transport	102 086	78 615	271 733	204 156
Frais d'occupation	20 840	17 230	56 082	41 321
Total du coût des ventes	122 926	95 845	327 815	245 477
Frais de vente, généraux et administratifs				
Vente et commercialisation	19 816	16 490	53 413	43 297
Salaires et avantages du personnel	65 215	53 460	175 734	153 533
Frais administratifs	10 787	10 080	29 031	29 304
Total des frais de vente, généraux et administratifs	95 818	80 030	258 178	226 134
Amortissements				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	22 165	18 428	62 559	51 359
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 129	1 599	5 671	3 150
Total des amortissements	24 294	20 027	68 230	54 509

Groupe Dynamite Inc.**Notes annexes****Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024**

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au cours de la période de 13 semaines close le 1^{er} novembre 2025, la Société a comptabilisé une réduction de valeur des stocks à leur valeur nette de réalisation estimative. Par conséquent, une charge de 384 \$ a été comptabilisée au titre du coût des ventes (449 \$ pour la période de 13 semaines close le 2 novembre 2024). Aucun ajustement des stocks comptabilisé au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

Au cours de la période de 39 semaines close le 1^{er} novembre 2025, la Société a comptabilisé une réduction de valeur des stocks à leur valeur nette de réalisation estimative. Par conséquent, une charge de 1 687 \$ a été comptabilisée au titre du coût des ventes (1 136 \$ pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2024). Aucun ajustement des stocks comptabilisé au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

8 Charges financières nettes

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts	41	2 486	1 767	8 830
Intérêts sur les obligations locatives (note 11)	7 169	6 052	20 667	17 323
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)	—	—	—	(155)
Amortissement des coûts de financement	287	217	745	620
Charges financières	7 497	8 755	23 179	26 618
Produits d'intérêts	1 893	470	3 532	1 683
Produits d'intérêts liés au billet à recevoir de la société mère	—	2 303	—	7 219
Produits financiers	1 893	2 773	3 532	8 902
Charges financières nettes	5 604	5 982	19 647	17 716

Groupe Dynamite Inc.**Notes annexes**

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Bénéfice par action

Le bénéfice net par action (le « BPA ») de base et dilué est calculé en divisant le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution, respectivement.

De base

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	81 505	40 440	172 726	104 734
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	108 062	107 549	107 969	107 549
Bénéfice net par action de base	0,75 \$	0,38 \$	1,60 \$	0,97 \$

Dilué

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	81 505	40 440	172 726	104 734
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	108 062	107 549	107 969	107 549
Instruments de rémunération fondée sur des actions dilutifs (en milliers)	6 550	—	6 180	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution (en milliers)	114 612	107 549	114 149	107 549
Bénéfice net par action dilué	0,71 \$	0,38 \$	1,51 \$	0,97 \$

Pour la période de 13 semaines close le 1^{er} novembre 2025, 38 984 UAI et 16 421 UAD n'ont pas été incluses dans le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution, car elles avaient un effet antidilutif.

Pour la période de 39 semaines close le 1^{er} novembre 2025, 183 410 UAI, 733 UAD et 359 options sur actions n'ont pas été incluses dans le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution, car elles avaient un effet antidilutif.

Groupe Dynamite Inc.**Notes annexes**

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10 Débiteurs

	1^{er} novembre 2025	1^{er} février 2025
	\$	\$
Créances sur cartes de crédit	8 708	6 701
Créances clients et autres débiteurs	9 573	5 317
Subventions publiques à recevoir	1 142	975
Total	19 423	12 993

11 Contrats de location

La Société a le droit d'utiliser des biens immobiliers pour ses magasins, ses deux centres de distribution et ses bureaux de soutien en vertu de contrats de location non résiliables, incluant les périodes couvertes par une option de prolongation ou de résiliation, si elle a la certitude raisonnable que ces options seront exercées. Les contrats de location des magasins ont habituellement une durée initiale pouvant aller jusqu'à environ dix ans. Les contrats de location peuvent comprendre une ou plusieurs options de renouvellement pour des périodes additionnelles de cinq ans chacune après la fin de la durée initiale.

Actifs au titre de droits d'utilisation :

	1^{er} novembre 2025	1^{er} février 2025
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	330 105	246 240
Entrées, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus	80 383	66 543
Modifications	20 940	57 626
Amortissement	(45 012)	(53 902)
Change	(6 211)	13 598
Solde à la fin de la période	380 205	330 105

Groupe Dynamite Inc.**Notes annexes**

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Obligations locatives :

	1^{er} novembre 2025	1^{er} février 2025
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	372 581	268 336
Entrées	79 985	67 100
Modifications	21 342	57 878
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	20 667	23 768
Remboursement des intérêts et du capital sur les obligations locatives	(49 898)	(60 537)
Change	(7 048)	16 036
Solde à la fin de la période	437 629	372 581
Tranche courante	33 518	32 479
Tranche à long terme	404 111	340 102

Au cours de la période de 13 semaines close le 1^{er} novembre 2025, la Société a passé en charges des paiements de loyers variables de 5 229 \$ dans le coût des ventes (2 928 \$ pour la période de 13 semaines close le 2 novembre 2024), lesquels ne sont pas inclus dans les obligations locatives. La Société a également passé en charges des paiements de loyers de 868 \$ dans le coût des ventes au titre de contrats de location à court terme ou de contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur (282 \$ pour la période de 13 semaines close le 2 novembre 2024) pour lesquels les paiements n'étaient pas inclus dans les obligations locatives.

Au cours de la période de 39 semaines close le 1^{er} novembre 2025, la Société a passé en charges des paiements de loyers variables de 11 377 \$ dans le coût des ventes (6 827 \$ pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2024), lesquels ne sont pas inclus dans les obligations locatives. La Société a également passé en charges des paiements de loyers de 1 864 \$ dans le coût des ventes au titre de contrats de location à court terme ou de contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur (1 361 \$ pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2024) pour lesquels les paiements n'étaient pas inclus dans les obligations locatives.

12 Créiteurs et charges à payer

	1^{er} novembre 2025	1^{er} février 2025
	\$	\$
Dettes fournisseurs	20 729	19 466
Versements aux gouvernements	7 867	3 199
Charges à payer	66 490	30 438
Avantages du personnel à payer	35 924	21 333
Total	131 010	74 436

13 Billets à payer aux sociétés mères

	1^{er} novembre 2025	1^{er} février 2025
	\$	\$
Billets à payer aux sociétés mères, ne portant pas intérêt, payables à vue	—	10 520

14 Dette à long terme*Convention de crédit*

La convention de crédit initiale datée du 10 novembre 2022 (la « convention de crédit initiale ») a été modifiée et mise à jour le 25 mars 2024 (la « convention de crédit modifiée et mise à jour »), et la date d'échéance a été reportée de un an, soit jusqu'au 10 novembre 2026. Aux termes de la convention de crédit modifiée et mise à jour, le produit de la facilité renouvelable a été utilisé pour refinancer la facilité à terme, de sorte que le total des engagements en vertu de la facilité renouvelable aux termes de la convention de crédit initiale a été augmenté d'un montant de 70 000 \$, et le total des engagements en vertu de la facilité à terme a été réduit du même montant. Par conséquent, la Société avait le droit d'emprunter un montant global d'au plus 326 250 \$ en vertu de la convention de crédit modifiée et mise à jour. La convention de crédit modifiée et mise à jour prévoyait également une augmentation de la facilité renouvelable (disposition accordéon) jusqu'à concurrence de 100 000 \$.

Le 20 novembre 2024, la convention de crédit modifiée et mise à jour a de nouveau été modifiée et mise à jour (la « deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour »). Aux termes de la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour, le solde impayé de l'emprunt à terme (86 750 \$) a été entièrement remboursé au moyen du produit du remboursement du billet à recevoir d'une société mère, ce qui a réduit à néant le solde de l'emprunt à terme. Le solde impayé de la facilité de crédit renouvelable (7 000 \$) a également été entièrement remboursé, ce qui a réduit l'emprunt à néant. En vertu de la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour, la Société peut emprunter un montant global maximal de 312 000 \$ sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable, qui inclut une composante lettres de crédit d'un montant maximal de 30 000 \$ et des facilités de crédit de sécurité d'un montant maximal de 30 000 \$.

Le 16 juin 2025, la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour a été modifiée, et la date d'échéance a été reportée de 18 mois, soit jusqu'au 10 mai 2028.

Les fonds avancés en vertu de cette convention de crédit modifiée et mise à jour portaient intérêt au taux préférentiel canadien et au taux de base américain majorés d'une marge, ou au taux CORRA et au taux SOFR majorés d'une marge (ils portaient auparavant intérêt au taux préférentiel canadien et au taux de base américain majorés d'une marge, ou au taux des acceptations bancaires et au taux CDOR majorés d'une marge). La marge était déterminée en fonction d'un ratio financier. Depuis le 28 juin 2024, les taux CDOR ne sont plus publiés. Par conséquent, au deuxième trimestre de l'exercice 2024, la Société a apporté des modifications qui comprenaient la transition du taux CDOR au taux CORRA.

Au cours de la période de 39 semaines close le 1^{er} novembre 2025, la Société n'a emprunté aucun montant en vertu de la facilité de crédit.

Au cours de la période de 39 semaines close le 2 novembre 2024, la Société a remboursé un montant de 9 500 \$ sur son emprunt à terme, un montant de 70 000 \$ sur sa facilité renouvelable et a prélevé un montant de 7 000 \$ sur sa facilité renouvelable. Le taux d'intérêt moyen pour cette période était de 7,12 %.

Les facilités de crédit sont garanties par une charge de premier rang grevant tous les biens meubles et immeubles actuels et futurs de la Société, y compris les fonds en caisse.

Au 1^{er} novembre 2025, la Société se conformait à toutes les exigences à l'égard de son ratio financier.

15 Capital social

Vers le 20 novembre 2024, dans le cadre d'une restructuration antérieure à la clôture, la Société a modifié ses statuts afin de créer de nouvelles catégories d'actions, soit les actions privilégiées, les actions à droit de vote multiple et les actions à droit de vote subalterne. La Société a ensuite changé la désignation de la totalité des actions de catégorie A émises et en circulation pour en faire des actions à droit de vote multiple à raison de 4,249 actions de catégorie A par action à droit de vote multiple (le « regroupement d'actions »). Finalement, 16084915 Canada Inc., 16084958 Canada Inc. et 16084834 Canada Inc. (collectivement, les « actionnaires vendeurs ») ont converti 14 285 715 actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne pour satisfaire à leurs obligations aux termes de la convention de prise ferme conclue dans le cadre du premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») de la Société. Par la suite, les actionnaires ont également accordé aux preneurs fermes une option de surallocation leur permettant d'acheter jusqu'à 2 142 857 actions à droit de vote subalterne additionnelles à un prix de 21 \$, laquelle a été partiellement exercée, ce qui a donné lieu à un produit brut additionnel d'environ 13,6 M\$ et à l'émission de 671 967 actions à droit de vote subalterne.

Avant la restructuration antérieure à la clôture, le capital social autorisé se composait d'un nombre illimité des actions sans valeur nominale suivantes :

- Actions de catégorie A participatives, avec droit de vote
- Actions de catégorie B participatives, sans droit de vote
- Actions de catégorie H participatives, avec droit de vote

Depuis la restructuration antérieure à la clôture, le capital social autorisé se compose d'un nombre illimité des actions sans valeur nominale suivantes :

- Actions privilégiées, pouvant être émises en série, sans droit de vote, de rang supérieur à celui des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple en ce qui a trait au paiement de dividendes et à la distribution d'actifs
- Actions à droit de vote multiple conférant dix votes par action, donnant droit à des dividendes au prorata des actions détenues, mais sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées, et convertibles au prorata des actions détenues en actions à droit de vote subalterne
- Actions à droit de vote subalterne conférant un vote par action, donnant droit à des dividendes au prorata des actions détenues, mais sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées, et ne pouvant être converties en une autre catégorie d'actions

Au cours de la période de 39 semaines close le 1^{er} novembre 2025, la Société a racheté 648 000 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 26,44 \$ par action à droit de vote subalterne, pour une contrepartie totale en trésorerie d'environ 17 135 \$.

Groupe Dynamite Inc.**Notes annexes**

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le 21 avril 2025, la Société a mis en place un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») afin de faciliter le rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En vertu du PRAA, le courtier de la Société peut racheter des actions à droit de vote subalterne à compter de la date d'entrée en vigueur du PRAA jusqu'à ce qu'il prenne fin. Tous les rachats d'actions à droit de vote subalterne effectués en vertu du PRAA seront pris en compte lors de la détermination du nombre d'actions à droit de vote subalterne rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 1^{er} novembre 2025, aucune provision n'avait été comptabilisée pour le rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu du PRAA.

Les actions participatives sont émises en tant qu'actions entièrement libérées et sans valeur nominale

	Périodes de 39 semaines closes les			
	1^{er} novembre 2025		2 novembre 2024	
	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable
Actions de catégorie A	–	–	456 977 801	–
Actions à droit de vote multiple	92 615 622	500	–	–
Actions à droit de vote subalterne				
Solde d'ouverture	15 405 043	991	–	–
Exercice d'options sur actions	951 680	5 643	–	–
Rachetées et annulées	(648 000)	(87)	–	–
Solde de clôture	15 708 723	6 547	–	–
Actions participatives	108 324 345	7 047	456 977 801	–

16 Rémunération fondée sur des actions

À compter de 2021, la Société a mis en place un plan d'options sur actions (ci-après dénommé « Ancienne option ») octroyant à certains membres de la direction des options d'achat d'actions de catégorie « H » de la Société (l'« Ancien plan d'options »). Les options avaient une durée de cinq ans, étaient octroyées sur une base annuelle, et les droits sur les options étaient acquis en différentes tranches sur une période de quatre ans à compter de leur date d'attribution.

Au cours de l'exercice 2024, dans le cadre du PAPE, l'Ancien plan d'options a été modifié et mis à jour afin de reporter la date d'expiration des options en circulation détenues par des citoyens non américains, de sorte que chaque option a désormais une durée de dix ans à compter de sa date d'attribution initiale. En outre, chaque ancienne option a conféré au porteur le droit d'acquérir 0,235 action à droit de vote subalterne à un prix d'exercice correspondant à 4,249 fois le prix d'exercice initial.

Groupe Dynamite Inc.**Notes annexes**

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au cours de l'exercice 2024, la Société a établi deux nouveaux plans incitatifs fondés sur des titres de capitaux propres.

Le nouveau plan général est fondé sur des options sur actions, des unités d'actions incessibles (les « UAI »), des unités d'actions différées (les « UAD ») et des unités d'actions liées à la performance (les « UAP »). Les unités peuvent être réglées en trésorerie ou en actions au gré de la Société. Il est actuellement prévu que les unités, dont la période d'acquisition des droits peut aller jusqu'à trois ans, soient réglées en trésorerie. Le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émises en vertu du Plan général s'établit à 16 000 000. Aucune option additionnelle n'a été attribuée en vertu de l'Ancien plan d'options après la mise en place du nouveau plan incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres.

Dans le cadre de notre Programme de partage de la réussite, tous nos employés admissibles en poste à ce moment-là ou qui seront embauchés à l'avenir se verront attribuer des UAD. Le comité des ressources humaines et de la rémunération pourra modifier ces montants à l'occasion. Les droits aux UAD de chaque employé seront réglés au moyen d'une somme en espèces correspondant à la valeur marchande des UAD et des unités d'actions liées aux dividendes connexes lorsque l'employé cessera d'occuper toutes ses fonctions au sein de la Société et de ses entités apparentées. Les droits liés aux unités seront acquis au deuxième anniversaire de la date d'attribution.

Options sur actions

Le tableau qui suit présente le nombre d'options sur actions émises et en circulation, ainsi que leur prix d'exercice respectif, au cours des périodes indiquées, compte tenu, sur une base rétrospective, du regroupement des actions.

	Périodes de 39 semaines closes les			
	1 ^{er} novembre 2025		2 novembre 2024	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de la période				
Attribuées	7 441 441	3,87 \$	8 327 273	3,85 \$
Exercées	740 588	13,79 \$	525 455	4,29 \$
Annulées	(985 175)	3,80 \$	—	—
	(204 826)	4,00 \$	(730 492)	4,07 \$
En circulation à la fin de la période	6 992 028	4,92 \$	8 122 236	3,86 \$

Groupe Dynamite Inc.
Notes annexes

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente l'information relative aux options sur actions en circulation et aux options sur actions dont les droits étaient acquis au 1^{er} novembre 2025.

Options sur actions en circulation				Options sur actions pouvant être exercées		
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options émises	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options émises	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré
0,01 \$ – 4,00 \$	4 765 066	4,6	3,74 \$	4 357 127	4,5	3,74 \$
4,01 \$ – 8,00 \$	1 486 374	7,3	4,29 \$	575 393	7,2	4,29 \$
8,01 \$ – 14,00 \$	737 691	9,5	13,75 \$	–	–	–
14,01 \$ – 25,00 \$	2 897	9,6	24,26 \$	–	–	–
	6 992 028	5,7	4,92 \$	4 932 520	4,8	3,80 \$

Le tableau qui suit présente les données d'entrée clés utilisées pour déterminer la juste valeur des options sur actions attribuées.

	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$
Cours moyen pondéré à la date d'attribution	13,79 \$	4,29 \$
Volatilité attendue ¹	59,3 %	64,0 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	5 ans
Rendement en dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	3,00 %	2,90 %

- La Société a déterminé la volatilité attendue en fonction d'entités comparables du secteur de la mode au détail inscrites à la TMX et à la NYSE. La volatilité a été calculée au moyen des valeurs de clôture historiques quotidiennes des entités sélectionnées pour la période antérieure à la date d'attribution des options sur actions participatives, ou d'instruments similaires, qui sont d'une durée équivalente à la durée prévue des options sur actions participatives ou d'instruments similaires.

Attributions de rémunération fondées sur des actions

Au 1^{er} novembre 2025, les attributions suivantes avaient été accordées en vertu du nouveau plan incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres.

	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} novembre 2025			
	UAI		UAD	
	Nombre d'attributions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (en \$)	Nombre d'attributions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (en \$)
En circulation au début de la période	–	–	–	–
Attribuées	285 920	18,12 \$	332 176	17,54 \$
Annulées	(15 372)	14,31 \$	(86 451)	14,35 \$
En circulation à la fin de la période	270 548	18,34 \$	245 725	18,66 \$

Groupe Dynamite Inc.**Notes annexes**

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 1^{er} novembre 2025, la juste valeur du passif au titre des UAI était de 2 251 \$, et la juste valeur du passif au titre des UAD était de 1 974 \$. La tranche à long terme de ces passifs est présentée sous Autres passifs à long terme.

Charge de rémunération fondée sur des actions

Le tableau suivant présente le total des coûts de rémunération comptabilisé au titre des attributions de rémunération fondée sur des actions.

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Plans prévoyant un règlement en instruments de capitaux propres				
Options sur actions	1 054	900	2 667	2 740
Plans prévoyant un règlement en trésorerie				
Unités d'actions incessibles	1 694	—	2 251	—
Unités d'actions différées	1 287	—	1 974	—
Swap sur rendement total (note 18)	(1 856)	—	(2 330)	—
	2 179	900	4 562	2 740

17 Informations supplémentaires sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente les variations des actifs et des passifs d'exploitation.

	Périodes de 39 semaines closes les	
	1^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$
Débiteurs	(6 753)	(777)
Stocks	(21 924)	(22 041)
Charges payées d'avance et autres instruments financiers	(12 301)	5 831
Créditeurs et charges à payer	42 687	14 672
Impôt sur le résultat	44 141	(3)
Produits différés	4 036	(189)
	49 886	(2 507)

Groupe Dynamite Inc.

Notes annexes

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente les transactions conclues par la Société, lesquelles n'ont eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles comprises dans les créiteurs et charges à payer	20 870	2 802

18 Juste valeur des instruments financiers

La Société détermine la juste valeur de ses instruments financiers selon les données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créances liées au swap sur rendement total, les créiteurs et charges à payer, les billets à payer aux sociétés mères, la dette à long terme, les obligations locatives et les instruments financiers dérivés.

La trésorerie, les débiteurs, les créiteurs et charges à payer, les billets à payer aux sociétés mères et la dette à long terme sont tous des instruments financiers évalués au coût amorti. La juste valeur de ces instruments se rapproche de leur valeur comptable en raison de leurs taux d'intérêt ou de leurs échéances à court terme.

Créances liées au swap sur rendement total

Le swap sur rendement total est une entente contractuelle visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et des actifs financiers sous-jacents pour une période déterminée. Le rendement total pour la Société comprend le rendement total généré par les actions théoriques sous-jacentes de la Société, majoré de toute appréciation, le cas échéant, de la valeur de marché des actions théoriques sous-jacentes de la Société, déduction faite du montant correspondant à toute baisse, le cas échéant, de la valeur de marché des actions théoriques sous-jacentes de la Société. Le swap sur rendement total nécessite l'échange de versements contractuels nets périodiquement, avec l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés.

La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de l'application de la comptabilité de couverture. Les créances liées au swap sur rendement total reflètent la valeur de marché du swap et sont déterminées en fonction de la valeur des actions théoriques sous-jacentes de la Société à chaque date de clôture. Les créances liées au swap sur rendement total ont été classées dans le niveau 2.

Au cours de la période de 39 semaines close le 1^{er} novembre 2025, la Société a utilisé le swap sur rendement total pour couvrir le risque de variations des flux de trésorerie futurs liées au plan fondé sur des UAI et des UAD. La Société a financé le swap sur rendement total en versant d'avance à la contrepartie le montant notionnel initial du swap. La Société reçoit l'avantage économique de l'appréciation du cours de l'action, tandis qu'elle verse à l'institution financière des paiements au titre de toute dépréciation du cours de l'action. Ces instruments financiers sont désignés dans le cadre d'une relation de couverture des flux de trésorerie visant une portion de l'obligation non comptabilisée relative au plan fondé sur des UAI et des UAD. Les créances liées au swap sur rendement total sont comptabilisées dans les charges payées d'avance et autres instruments financiers. Au 1^{er} novembre 2025, la valeur comptable de l'instrument de couverture s'établissait à 13 733 \$ (néant au 1^{er} février 2025).

Au cours de la période de 39 semaines close le 1^{er} novembre 2025, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture a généré un profit de 8 063 \$, qui a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Aucune inefficacité des couvertures n'a été comptabilisée dans le bénéfice net.

Instruments financiers dérivés

La Société peut conclure des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu, et ils sont réévalués à leur juste valeur par la suite. La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs à partir de la courbe des taux d'intérêt et des données de marché. Les instruments financiers dérivés reflètent les montants estimatifs que la Société recevrait ou paierait pour transférer les contrats lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à chaque date de clôture. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de si le dérivé a été désigné comme instrument de couverture, auquel cas la nature de l'élément couvert sera également prise en compte.

Au cours de la période de 39 semaines close le 2 novembre 2024, la Société a comptabilisé des profits latents liés à la variation de la juste valeur de ces contrats de 155 \$ dans le bénéfice net, des profits réalisés découlant du règlement de contrats dérivés de 758 \$, et des pertes latentes de 1 061 \$ dans les autres éléments du résultat global. Les instruments financiers dérivés ont été comptabilisés dans le niveau 2.

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs pour les périodes closes le 1^{er} novembre 2025 et le 2 novembre 2024.

19 Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour permettre le financement des projets d'investissement en vue de favoriser sa croissance et le maintien d'une structure du capital souple afin d'optimiser le coût du capital et de conserver son aptitude à s'acquitter de ses obligations financières. La Société définit le capital comme sa facilité de crédit et ses capitaux propres. Le capital de la Société sert principalement au financement de nouveaux magasins, aux projets de rénovation et à d'autres projets d'investissement. À l'heure actuelle, la Société finance ces besoins à même ses flux de trésorerie générés à l'interne. La Société est soumise à des clauses restrictives financières en vertu de sa facilité de crédit renouvelable, qui est présentée à la note 14.

20 Transactions entre parties liées

Au 1^{er} novembre 2025, le solde des obligations locatives à payer à une Société sous contrôle commun totalisait 19 443 \$ (21 167 \$ au 1^{er} février 2025).

Au cours de la période de 13 semaines close le 1^{er} novembre 2025, les frais d'occupation demandés par la Société sous contrôle commun, mais non inclus dans les obligations locatives, ont totalisé 367 \$ (209 \$ pour la période de 13 semaines close le 2 novembre 2024). Ces emplacements comprennent le siège social ainsi que certains immeubles de commerce de détail loués. La Société a également comptabilisé un montant de néant (2 303 \$ pour la période de 13 semaines close le 2 novembre 2024) au titre des intérêts reçus sur le billet à recevoir de l'entité mère et un montant de 13 \$ (132 \$ pour la période de 13 semaines close le 2 novembre 2024) au titre des services administratifs rendus à l'entité mère.

Au cours de la période de 39 semaines close le 1^{er} novembre 2025, les frais d'occupation demandés par la Société sous contrôle commun, mais non inclus dans les obligations locatives, ont totalisé 1 206 \$ (363 \$ pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2024). La Société a également comptabilisé un montant de néant (7 219 \$ pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2024) au titre des intérêts reçus sur le billet à recevoir de l'entité mère et un montant de 76 \$ (395 \$ pour la période de 39 semaines close le 2 novembre 2024) au titre des services administratifs rendus à l'entité mère.

Ces transactions sont comptabilisées au montant de la contrepartie versée établie et convenue par les parties liées, qui se rapproche de la valeur de marché. Les parties liées et la société mère sont des entités sous le contrôle du chef de la direction et président du conseil, Andrew Lutfy.

21 Engagements et éventualités

Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société a remis à divers tiers des lettres de garantie irrévocables émises par des institutions financières jouissant d'une notation élevée afin de les indemniser dans l'éventualité où la Société ne respecterait pas ses obligations contractuelles. Au 1^{er} novembre 2025, les lettres de garantie en cours s'élevaient à 10 676 \$ (11 140 \$ au 1^{er} février 2025).

Nos fabricants tiers acquièrent des matières premières pour notre compte en vue de la production à venir dans le cours normal des activités. Au 1^{er} novembre 2025, nous avons des obligations d'achat totalisant 12 630 \$ (16 202 \$ au 1^{er} février 2025), qui représentaient des engagements à l'égard de tissus que nous prévoyons utiliser au cours des prochaines saisons.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à diverses procédures ou réclamations. La Société évalue la validité de ces procédures et réclamations. Des provisions sont constituées lorsqu'une pénalité semble probable et que le montant peut être estimé de manière fiable. La direction est d'avis que tout règlement découlant de réclamations n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée de la Société ni sur les tendances générales des résultats d'exploitation consolidés.

22 Information sectorielle

La définition de la Société d'un secteur opérationnel s'appuie sur la même base que celle utilisée pour l'évaluation de la performance en interne et pour l'affectation des ressources par le principal décideur opérationnel. La Société a déterminé que le chef de la direction et la cheffe de l'exploitation, ainsi que le chef de la direction financière, sont ses principaux décideurs opérationnels et qu'il y a un secteur opérationnel. En conséquence, la Société présente ses résultats en un seul secteur, qui inclut tous les modes de distribution auxquels les clients de la Société ont accès, y compris le site Web et les boutiques de la Société.

Le tableau qui suit présente un sommaire des produits selon la zone géographique des clients de la Société.

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024	1 ^{er} novembre 2025	2 novembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Canada	159 347	127 895	417 731	346 436
États-Unis	203 623	130 877	498 320	340 324
Produits	362 970	258 772	916 051	686 760

Le tableau qui suit présente la zone géographique des actifs non financiers non courants de la Société (les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation).

	1 ^{er} novembre 2025	1 ^{er} février 2025
	\$	\$
Canada	212 454	183 889
États-Unis	338 561	266 730
	551 015	450 619

23 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 8 décembre 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende spécial en trésorerie, non-récurrent, de 2.30 \$ par action aux actionnaires sur ses actions à droit de vote subalterne et ses actions à droit de vote multiple. Ce dividende sera versé le 29 décembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 décembre 2025.